



ORGANISE

# STAGE DE FORMATION SYNDICALE

BILAN DES RÉFORMES DU LYCÉE  
ET DU COLLÈGE  
PROPOSITION DU SNES-FSU  
PRÉPARATION DU CONGRÈS

**JEUDI 4 MARS 2021**  
En visio-conférence

## Au programme :

- Évolution des CA
- 5ème branche Sécu. Sociale
- Fonction Publique
- Mutations et carrières
- Éducation prioritaire

## Contact

les militant.e.s du SNES-FSU 77  
te répondent par mail :  
77s2@creteil.snes.edu.

## Comment faire ?

Pour t'inscrire, connecte-toi sur ton **Espace Adhérent** depuis le site du **SNES** en utilisant ton identifiant et ton mot de passe

À l'issue de ton inscription, tu pourras générer ta demande de congé pour formation syndicale à remettre à ton/ ta chef.fe d'établissement au moins 30 jours à l'avance, soit **avant le 4 février 2021**.

Tous les personnels ont droit à 12 jours de formation syndicale par an, à condition de prévenir par écrit leur chef.fe d'établissement au moins 30 jours avant le déroulement du stage

**Stage uniquement ouvert aux adhérent.e.s du SNES-FSU.**  
(60 personnes max en visioconférence)